

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007009200123	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CALI
----------------------------------------------	---------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE COUTRAS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	31

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	34
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	35

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	36
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	38
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	39
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	40
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 377 000,00	3 907 857,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	T		
R	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 469 143,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	4 377 000,00	4 377 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
E	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	10 502 041,57	12 438 000,00
	+	+	+
R	E		
P	R		
O	T		
R	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	32 144,58	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 903 813,85	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	12 438 000,00	12 438 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	16 815 000,00	16 815 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	179 780,00	0,00	262 350,00	262 350,00	262 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	253 663,00	0,00	278 854,00	278 854,00	278 854,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des dépenses de gestion des services		433 543,00	0,00	541 704,00	541 704,00	541 704,00
66	Charges financières	685 000,00	0,00	800 000,00	800 000,00	800 000,00
67	Charges exceptionnelles	27 843,00	0,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	82 427,00		146 596,00	146 596,00	146 596,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 228 813,00	0,00	1 508 800,00	1 508 800,00	1 508 800,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 400 000,00		1 744 000,00	1 744 000,00	1 744 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	967 000,00		1 124 200,00	1 124 200,00	1 124 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 367 000,00		2 868 200,00	2 868 200,00	2 868 200,00
TOTAL		3 595 813,00	0,00	4 377 000,00	4 377 000,00	4 377 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 377 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 270 965,00	0,00	3 712 000,00	3 712 000,00	3 712 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	42 999,80	0,00	45 057,00	45 057,00	45 057,00
Total des recettes de gestion des services		3 313 964,80	0,00	3 757 057,00	3 757 057,00	3 757 057,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 313 964,80	0,00	3 767 057,00	3 767 057,00	3 767 057,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	133 000,00		140 800,00	140 800,00	140 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		133 000,00		140 800,00	140 800,00	140 800,00
TOTAL		3 446 964,80	0,00	3 907 857,00	3 907 857,00	3 907 857,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	469 143,00
-----------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 377 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 727 400,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	85 000,00	13 639,58	102 500,00	102 500,00	116 139,58
21	Immobilisations corporelles	356 200,00	18 505,00	219 470,00	219 470,00	237 975,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 320 000,00	0,00	7 999 000,00	7 999 000,00	7 999 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	7 761 200,00	32 144,58	8 320 970,00	8 320 970,00	8 353 114,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 199 999,58	0,00	1 350 271,57	1 350 271,57	1 350 271,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 199 999,58	0,00	1 350 271,57	1 350 271,57	1 350 271,57
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	156 000,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 117 199,58	32 144,58	10 061 241,57	10 061 241,57	10 093 386,15
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	133 000,00		140 800,00	140 800,00	140 800,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	333 000,00		440 800,00	440 800,00	440 800,00
	TOTAL	9 450 199,58	32 144,58	10 502 041,57	10 502 041,57	10 534 186,15

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	1 903 813,85
----------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 438 000,00
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 033 947,00	0,00	2 408 801,50	2 408 801,50	2 408 801,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 666 143,00	0,00	4 535 040,07	4 535 040,07	4 535 040,07
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 700 090,00	0,00	6 943 841,57	6 943 841,57	6 943 841,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	800 000,00	0,00	1 935 958,43	1 935 958,43	1 935 958,43
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	800 000,00	0,00	1 935 958,43	1 935 958,43	1 935 958,43
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	156 000,00	0,00	390 000,00	390 000,00	390 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	7 656 090,00	0,00	9 269 800,00	9 269 800,00	9 269 800,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 400 000,00		1 744 000,00	1 744 000,00	1 744 000,00

CALI - ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	967 000,00		1 124 200,00	1 124 200,00	1 124 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 567 000,00		3 168 200,00	3 168 200,00	3 168 200,00
TOTAL		10 223 090,00	0,00	12 438 000,00	12 438 000,00	12 438 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 438 000,00
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 727 400,00
---------------------------------------------------------------------------------	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	262 350,00		262 350,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	278 854,00		278 854,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	500,00		500,00
66	Charges financières	800 000,00	0,00	800 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 500,00	0,00	10 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	10 000,00	1 124 200,00	1 134 200,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	146 596,00		146 596,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 744 000,00	1 744 000,00
	Dépenses d'exploitation – Total	1 508 800,00	2 868 200,00	4 377 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 377 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	140 800,00	140 800,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 350 271,57	0,00	1 350 271,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	116 139,58	0,00	116 139,58
21	Immobilisations corporelles (6)	237 975,00	0,00	237 975,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	7 999 000,00	300 000,00	8 299 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	390 000,00	0,00	390 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	10 093 386,15	440 800,00	10 534 186,15

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 903 813,85
------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 438 000,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 712 000,00		3 712 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	45 057,00		45 057,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	140 800,00	140 800,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	10 000,00	0,00	10 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 767 057,00	140 800,00	3 907 857,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	469 143,00
-------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 377 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 408 801,50	0,00	2 408 801,50
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	4 535 040,07	0,00	4 535 040,07
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	300 000,00	300 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 124 200,00	1 124 200,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	390 000,00	0,00	390 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 744 000,00	1 744 000,00
Recettes d'investissement – Total		7 333 841,57	3 168 200,00	10 502 041,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 935 958,43
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 438 000,00
-----------------------------------------------------	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	179 780,00	262 350,00	262 350,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	7 100,00	9 100,00	9 100,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	100,00	100,00
611	Sous-traitance générale	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	930,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	2 500,00	2 500,00
6156	Maintenance	11 200,00	32 200,00	32 200,00
618	Divers	2 750,00	1 500,00	1 500,00
6226	Honoraires	8 000,00	27 000,00	27 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages et déplacements	2 050,00	2 050,00	2 050,00
6256	Missions	250,00	250,00	250,00
6257	Réceptions	350,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	450,00	950,00	950,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	10 000,00	10 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	107 000,00	130 000,00	130 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6378	Autres taxes et redevances	20 000,00	20 000,00	20 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	253 663,00	278 854,00	278 854,00
6218	Autre personnel extérieur	20 900,00	36 600,00	36 600,00
6331	Versement de mobilité	806,00	1 127,00	1 127,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	672,00	704,00	704,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 808,00	2 915,00	2 915,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	403,00	423,00	423,00
6411	Salaires, appointements, commissions	135 964,00	133 294,00	133 294,00
6413	Primes et gratifications	32 230,00	39 550,00	39 550,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	26 070,00	27 411,00	27 411,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	32 239,00	35 228,00	35 228,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 571,00	1 602,00	1 602,00
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	500,00	500,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	500,00	500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		433 543,00	541 704,00	541 704,00
66	Charges financières (b) (8)	685 000,00	800 000,00	800 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	650 000,00	800 000,00	800 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	25 000,00	0,00	0,00
6688	Autre	10 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	27 843,00	10 500,00	10 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	27 343,00	10 000,00	10 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	500,00	500,00	500,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	10 000,00	10 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	0,00	10 000,00	10 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	82 427,00	146 596,00	146 596,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 228 813,00	1 508 800,00	1 508 800,00
023	Virement à la section d'investissement	1 400 000,00	1 744 000,00	1 744 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	967 000,00	1 124 200,00	1 124 200,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	967 000,00	1 124 200,00	1 124 200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 367 000,00	2 868 200,00	2 868 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 367 000,00	2 868 200,00	2 868 200,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 595 813,00	4 377 000,00	4 377 000,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			4 377 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	156 876,71
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	156 876,71
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 270 965,00	3 712 000,00	3 712 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 220 000,00	3 660 000,00	3 660 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	50 965,00	52 000,00	52 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	42 999,80	45 057,00	45 057,00
757	Redevances des fermiers, concession..	42 999,80	45 057,00	45 057,00
7588	Autres	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 313 964,80	3 757 057,00	3 757 057,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	10 000,00	10 000,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 313 964,80	3 767 057,00	3 767 057,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	133 000,00	140 800,00	140 800,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	133 000,00	140 800,00	140 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		133 000,00	140 800,00	140 800,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 446 964,80	3 907 857,00	3 907 857,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	469 143,00
------------------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 377 000,00
---------------------------------------------------	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	85 000,00	102 500,00	102 500,00
2031	Frais d'études	85 000,00	100 000,00	100 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	2 500,00	2 500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	356 200,00	219 470,00	219 470,00
2111	Terrains nus	30 000,00	111 000,00	111 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	320 000,00	100 000,00	100 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	2 000,00	2 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 200,00	5 970,00	5 970,00
2184	Mobilier	2 000,00	500,00	500,00
2185	Cheptel	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 320 000,00	7 999 000,00	7 999 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	7 320 000,00	7 999 000,00	7 999 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 761 200,00	8 320 970,00	8 320 970,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 199 999,58	1 350 271,57	1 350 271,57
1641	Emprunts en euros	1 199 999,58	1 350 271,57	1 350 271,57
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 199 999,58	1 350 271,57	1 350 271,57
45812019	Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2019 (6)	16 000,00	0,00	0,00
45812020	Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2020 (6)	60 000,00	115 000,00	115 000,00
45812021	Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2021 (6)	45 000,00	100 000,00	100 000,00
45812022	Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2022 (6)	30 000,00	90 000,00	90 000,00
45812023	Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2023 (6)	5 000,00	85 000,00	85 000,00
458120231	TRANSFERT MO COURS DES GIRONDINS LIBOURNE (6)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		156 000,00	390 000,00	390 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		9 117 199,58	10 061 241,57	10 061 241,57
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	133 000,00	140 800,00	140 800,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	133 000,00	140 800,00	140 800,00
139111	Sub. équipé cpte résult. Agence de l'eau	41 000,00	48 000,00	48 000,00
139118	Sub. équipé cpte résult. Autres	66 000,00	67 000,00	67 000,00
13912	Sub. équipé cpte résult. Régions	19 000,00	20 000,00	20 000,00
13913	Sub. équipé cpte résult. Départements	1 000,00	300,00	300,00
13918	Autres subventions d'équipement	6 000,00	5 500,00	5 500,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	300 000,00	300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	200 000,00	300 000,00	300 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		333 000,00	440 800,00	440 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		9 450 199,58	10 502 041,57	10 502 041,57

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	32 144,58
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 903 813,85
-----------------------------------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 438 000,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 033 947,00	2 408 801,50	2 408 801,50
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	19 500,00	1 039 565,50	1 039 565,50
13118	Autres Subv. Équipt Etat	2 014 447,00	1 363 986,00	1 363 986,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	5 250,00	5 250,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	4 666 143,00	4 535 040,07	4 535 040,07
1641	Emprunts en euros	4 666 143,00	4 535 040,07	4 535 040,07
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 700 090,00	6 943 841,57	6 943 841,57
10	Dotations, fonds divers et réserves	800 000,00	1 935 958,43	1 935 958,43
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	800 000,00	1 935 958,43	1 935 958,43
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		800 000,00	1 935 958,43	1 935 958,43
45822019	Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2019 (5)	16 000,00	0,00	0,00
45822020	Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2020 (5)	60 000,00	115 000,00	115 000,00
45822021	Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2021 (5)	45 000,00	100 000,00	100 000,00
45822022	Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2022 (5)	30 000,00	90 000,00	90 000,00
45822023	Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2023 (5)	5 000,00	85 000,00	85 000,00
458220231	TRANSFERT MO COURS DES GIRONDINS LIBOURNE (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		156 000,00	390 000,00	390 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		7 656 090,00	9 269 800,00	9 269 800,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 400 000,00	1 744 000,00	1 744 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	967 000,00	1 124 200,00	1 124 200,00
28173	Constructions (mise à disposition)	41 000,00	42 000,00	42 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	920 000,00	1 076 000,00	1 076 000,00
28182	Matériel de transport	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	3 000,00	3 000,00
28184	Mobilier	2 000,00	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	0,00	200,00	200,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 367 000,00	2 868 200,00	2 868 200,00
041	Opérations patrimoniales (8)	200 000,00	300 000,00	300 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	200 000,00	300 000,00	300 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 567 000,00	3 168 200,00	3 168 200,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		10 223 090,00	12 438 000,00	12 438 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 438 000,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					31 904 074,64									
1641 Emprunts en euros (total)					31 904 074,64									
10002190422	CREDIT AGRICOLE	16/12/2020	21/12/2020	22/03/2021	3 500 000,00	F	Taux fixe à 0.77 %	0,770	0,772	EUR	T	P	O	A-1
26981B	CREDIT FONCIER DE FRANCE	23/12/2013	01/01/2020	23/03/2020	599 999,92	F	Taux fixe à 3.44 %	3,440	3,536	EUR	T	C	O	A-1
2937/001	SOCIETE GENERALE	22/11/2021	25/11/2021	25/02/2022	2 500 000,00	F	Taux fixe à 0.83 %	0,830	0,845	EUR	T	C	O	A-1
5100586	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/07/2015	01/01/2020	01/02/2020	1 486 884,30	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	T	C	O	A-1
5100588	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	08/07/2015	01/01/2020	01/02/2020	498 437,50	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	T	C	O	A-1
5153550	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/08/2016	01/01/2020	01/03/2020	2 031 938,47	F	Taux fixe à 1.24 %	1,240	1,240	EUR	T	P	O	A-1
5153551	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19/08/2016	01/01/2020	01/03/2020	1 146 601,59	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	1,500	1,500	EUR	T	C	O	A-1
5545741	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/08/2023	01/10/2023	01/01/2024	4 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	3,400	EUR	T	P	O	A-1
MIN276588EUR	DEXIA CL	21/11/2011	01/01/2020	02/01/2020	2 170 212,86	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,351	EUR	T	C	O	A-1
MIN518333EUR-Conso	BANQUE POSTALE	04/12/2017	01/01/2020	02/01/2020	1 920 000,00	F	Taux fixe à 1.73 %	1,730	1,738	EUR	S	C	O	A-1
MON500988EUR	BANQUE POSTALE	24/09/2014	01/01/2020	02/01/2020	3 600 000,00	F	Taux fixe à 2.86 %	2,860	2,891	EUR	T	C	O	A-1

CALI - ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON523317EUR	BANQUE POSTALE	06/12/2018	01/01/2020	02/01/2020	1 470 000,00	F	Taux fixe à 1.82 %	1,820	1,828	EUR	S	C	O	A-1
MON526683EUR	BANQUE POSTALE	23/05/2019	01/01/2020	01/03/2020	980 000,00	F	Taux fixe à 1.36 %	1,360	1,367	EUR	T	C	O	A-1
MON542350EUR	BANQUE POSTALE	20/06/2022	29/07/2022	01/11/2022	5 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.6)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,838	0,853	EUR	T	C	O	A-1
MON544340EUR	SFIL CAFFIL	07/12/2022	12/12/2022	01/04/2023	1 000 000,00	F	Taux fixe à 3.39 %	3,390	3,433	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					31 904 074,64									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

CALI - ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE - BP - 2024

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		28 149 735,76					1 299 335,94	761 356,44	0,00	146 720,92
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		28 149 735,76					1 299 335,94	761 356,44	0,00	146 720,92
10002190422	N	0,00	A-1	3 114 663,18	21,97	F	Taux fixe à 0.77 %	0,772	130 434,48	23 606,88	0,00	510,63
26981B	N	0,00	A-1	333 333,20	4,98	F	Taux fixe à 3.44 %	3,536	66 666,68	10 783,44	0,00	203,85
2937/001	N	0,00	A-1	2 300 000,00	22,90	F	Taux fixe à 0.83 %	0,845	100 000,00	19 091,16	0,00	1 826,00
5100586	N	0,00	A-1	1 322 814,38	32,08	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,000	41 017,48	51 530,68	0,00	8 279,71
5100588	N	0,00	A-1	443 437,50	32,08	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,000	13 750,00	17 321,45	0,00	2 784,04
5153550	N	0,00	A-1	1 702 436,25	17,92	F	Taux fixe à 1.24 %	1,240	84 956,98	20 620,54	0,00	1 608,22
5153551	N	0,00	A-1	1 023 476,63	33,17	V	Livret A(Préfixé) + 0.75	3,750	30 781,24	37 425,26	0,00	2 957,50
5545741	N	0,00	A-1	4 000 000,00	24,75	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	104 069,52	129 628,31	0,00	32 338,02
MIN276588EUR	N	0,00	A-1	1 659 574,62	12,75	F	Taux fixe à 4.22 %	4,351	127 659,56	69 147,40	0,00	16 341,28
MIN518333EUR-Conso	N	0,00	A-1	1 600 000,00	19,50	F	Taux fixe à 1.73 %	1,738	80 000,00	27 334,00	0,00	13 074,96
MON500988EUR	N	0,00	A-1	2 880 000,00	15,75	F	Taux fixe à 2.86 %	2,891	180 000,00	80 437,50	0,00	19 090,50
MON523317EUR	N	0,00	A-1	1 230 000,00	20,00	F	Taux fixe à 1.82 %	1,828	60 000,00	22 113,00	0,00	10 587,85
MON526683EUR	N	0,00	A-1	820 000,00	20,42	F	Taux fixe à 1.36 %	1,367	40 000,00	10 948,00	0,00	854,53

CALI - ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON542350EUR	N	0,00	A-1	4 750 000,00	23,58	V	(Euribor 3M + 0.6)-Floor 0 sur Euribor 3M	4,716	200 000,00	208 994,32	0,00	28 469,65
MON544340EUR	N	0,00	A-1	970 000,00	24,00	F	Taux fixe à 3.39 %	3,433	40 000,00	32 374,50	0,00	7 794,18
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		28 149 735,76					1 299 335,94	761 356,44	0,00	146 720,92

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	28 149 735,76	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	biens inférieure ou égal à 1 000 €	1	20/02/0020
L	matériel de bureau	5	20/02/0020
L	réseaux d'adduction d'eau	50	20/02/0020
L	logiciels	2	20/02/2020
L	meublier	10	20/02/2020
L	frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	20/02/2020
L	matériel informatique	3	20/02/2020
L	matériel de transport - véhicules légers	5	20/02/2020
L	matériel de transport - véhicules techniques	10	20/02/2020
L	réseaux d'assainissement	60	20/02/2020
L	Réseaux d'eau pluviale	50	20/02/2020
L	station d'épuration	40	20/02/2020
L	Poste de relevage des eaux usées	30	20/02/2020
L	batiments durables	50	20/02/2020
L	batiments administratifs	30	20/02/2020
L	Batiments légers	15	20/02/2020
L	Installations spécialisées	20	20/02/2020
L	Autres agencements et aménagements	15	20/02/2020
L	Agencements, aménagements batiments, installations générales	10	20/02/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-1 903 813,85	-1 903 813,85
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-32 144,58	-32 144,58
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 935 958,43	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	1 935 958,43	1 935 958,43
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 935 958,43	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	1 935 958,43

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 491 071,57	1 491 071,57
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 868 200,00	2 868 200,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 377 128,43	3 313 086,86

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 491 071,57	I 1 491 071,57
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 350 271,57	1 350 271,57
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 350 271,57	1 350 271,57
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		140 800,00	140 800,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	140 800,00	140 800,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 868 200,00	III 2 868 200,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 868 200,00	2 868 200,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28173	Constructions (mise à disposition)	42 000,00	42 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	1 076 000,00	1 076 000,00
28182	Matériel de transport	1 000,00	1 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	3 000,00
28184	Mobilier	2 000,00	2 000,00
28188	Autres	200,00	200,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 744 000,00	1 744 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 2020		Intitulé de l'opération : Aides Agence de l'eau Adour Garonne 2020		Date de la délibération : 01/01/2020	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	101 695,09	0,00	115 000,00	115 000,00	
4581 Dépense nouvelle (5)	101 695,09	0,00	115 000,00	115 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	101 695,09	0,00	115 000,00	115 000,00	
RECETTES (b)					
	101 695,09	0,00	115 000,00	115 000,00	
4582 Financement par le tiers (7)	101 695,09	0,00	115 000,00	115 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	101 695,09	0,00	115 000,00	115 000,00	

N° opération : 2021		Intitulé de l'opération : Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2021		Date de la délibération : 01/01/2021	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	79 856,56	0,00	100 000,00	100 000,00	
4581 Dépense nouvelle (5)	79 856,56	0,00	100 000,00	100 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	79 856,56	0,00	100 000,00	100 000,00	
RECETTES (b)					
	79 856,56	0,00	100 000,00	100 000,00	
4582 Financement par le tiers (7)	79 856,56	0,00	100 000,00	100 000,00	
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	79 856,56	0,00	100 000,00	100 000,00	

N° opération : 2022		Intitulé de l'opération : Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2022		Date de la délibération : 01/01/2022	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)		39 326,00	0,00	90 000,00	90 000,00
4581	Dépense nouvelle (5)	39 326,00	0,00	90 000,00	90 000,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		39 326,00	0,00	90 000,00	90 000,00
RECETTES (b)		39 326,00	0,00	90 000,00	90 000,00
4582	Financement par le tiers (7)	39 326,00	0,00	90 000,00	90 000,00
Financement par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		39 326,00	0,00	90 000,00	90 000,00

N° opération : 2023		Intitulé de l'opération : Aides Agence de l'Eau Adour Garonne 2023		Date de la délibération : 01/01/2023	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)		0,00	0,00	85 000,00	85 000,00
4581	Dépense nouvelle (5)	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00
040	Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		0,00	0,00	85 000,00	85 000,00
RECETTES (b)		0,00	0,00	85 000,00	85 000,00
4582	Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	85 000,00	85 000,00
Financement par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	85 000,00	85 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
20AL03 APCP Programme Bassin Bastide	14 390 403,00	2 639 929,00	17 030 332,00	10 530 332,00	2 200 000,00	4 300 000,00
20AL02 APCP Programme de réhabilitation	10 120 496,00	-2 481 832,00	7 638 664,00	3 538 664,00	1 200 000,00	2 900 000,00
20AL01 APCP Programme séparatif	10 778 624,00	-1 892 254,00	8 886 370,00	5 886 370,00	2 000 000,00	1 000 000,00
20AL04 APCP Station d'épuration de Condat	20 665 212,00	-776 120,00	19 889 092,00	479 092,00	2 710 000,00	16 700 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adit adm Pal 2Cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 2Cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Technicien Pal 2Ci	B	TECH	638	0,00	332-8-2°	CDD 3-3-2°
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
-	SUEZ EAU FRANCE SAS	SUEZ EAU FRANCE SAS	SASU	0,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 78

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 28/03/2024

Présenté par (1) Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

A salle le 10/04/2024

(1) Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A salle , le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

01.Philippe BUISSON	
02.Jacques LEGRAND	
03.Fabienne FONTENEAU	
04.Philippe MARIGOT	
05.Hervé ALLOY	
06.Jean-Philippe LE GAL	
07.Laurent DE LAUNAY	
08.Chantal GANTCH	
09.Jean-Luc LAMAISON	
10.Evelyne LAVAURE-CARDONA	
11.Sébastien LABORDE	
12.Laurent KERMABON	
13.David REDON	
14.Thierry MARTY	
15.Stéphanie DUPUY	
16.Alain JAMBON	
17.Jean-Louis ARCARAZ	
18.Jean-Luc DARQUEST	
19.Michel MILLAIRE	
20.Bernard GUILHEM	
21.Brigitte NABET-GIRARD	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

22.Gabi HOPER	
23.Denis SIRDEY	
24.Jean-Claude ABANADES	
25.Michel MASSIAS	
26.Jean-Louis D'ANGLADE	
27.Fabienne KRIER	
28.Joachim BOISARD	
29.David RESENDE	
30.Sophie BLANCHETON	
31.Jérôme COSNARD	
32.Marianne CHOLLET	
33.Laura RAMOS	
34.Michelle LACOSTE	
35.Odile LUMINO	
36.Didier CAZENAVE	
37.Emeline BOURDAT-BRISSEAU	
38.Alain PAIGNE	
39.Philippe GIRARD	
40.Frédéric MALVILLE	
41.Bruno LAVIDALIE	
42.Philippe DURAND-TEYSSIER	
43.Hélène ESTRADE	
44.Michel VACHER	
45.Patrick HUCHET	
46.Armand BATTISTON	
47.Laurence ROUEDE	
48. Monique JULIEN	
49.Christophe-Luc ROBIN	
50.Agnès SEJOURNET	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

51.Sandy CHAUVEAU	
52.Julie DUMONT	
53.Baptiste ROUSSEAU	
54.Marie-Sophie BERNARDEAU	
55.Marie-Noëlle LAVIE	
56.Christophe DARDENNE	
57.Edwige NOMDEDEU	
58.Gonzague MALHERBE	
59.Christophe GIGOT	
60.Bernard BACCI	
61.Renaud CHALLENGEAS	
62.Jean-Luc BARBEYRON	
63.Jean-Pierre ARNAUD	
64.Pâquerette PEYRIDIEUX	
65.Martine LECOULEUX	
66.Lionel GACHARD	
67.Marie-Claude SOUDRY	
68.François TOSI	
69.Christophe GALAN	
70.Philippe VIRONNEAU	
71.Mireille CONTE-JAUBERT	
72.Gérard MOULINIER	
73.Patrick JARJANETTE	
74.Josette TRAVAILLOT	
75.Pierre-Jean MARTINET	
76.Jocelyne LEMOINE	
77.Pierre MALVILLE	
78.Pierre LAFAYE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Certifié exécutoire par (1) Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.